



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CT ASH

L'ÉCOLE INCLUSIVE DANS LA RÉGION ACADEMIQUE BRETAGNE

Les priorités nationales et académiques

Circulaire de Rentrée : une Ecole pleinement inclusive

- Anticiper et accueillir les familles dès la rentrée scolaire
- Poursuivre les actions de formation de tous les personnels
- Mieux piloter les PIAL pour accompagner le parcours des élèves
- Anticiper sur le recrutement et professionnaliser les AESH
- Renforcer la coopération avec le secteur médico-social
- Mieux suivre le parcours des élèves à besoins éducatifs particulier : le système d'information « école inclusive »


Etat des lieux R22

Les élèves en situation de handicap en établissement scolaire

Des effectifs en constante évolution

	Evolution des ESH	Part des ESH	Part des ESH avec ULIS	Part des ESH avec AESH	Evolution des ESH avec AESH
22	5%	3.7%	21.6%	53%	-2.7%
29	2%	3.8%	19.9%	79%	5.8%
35	1%	1.9%	21.9%	72%	18.6%
56	6%	3%	26%	56%	4.8%

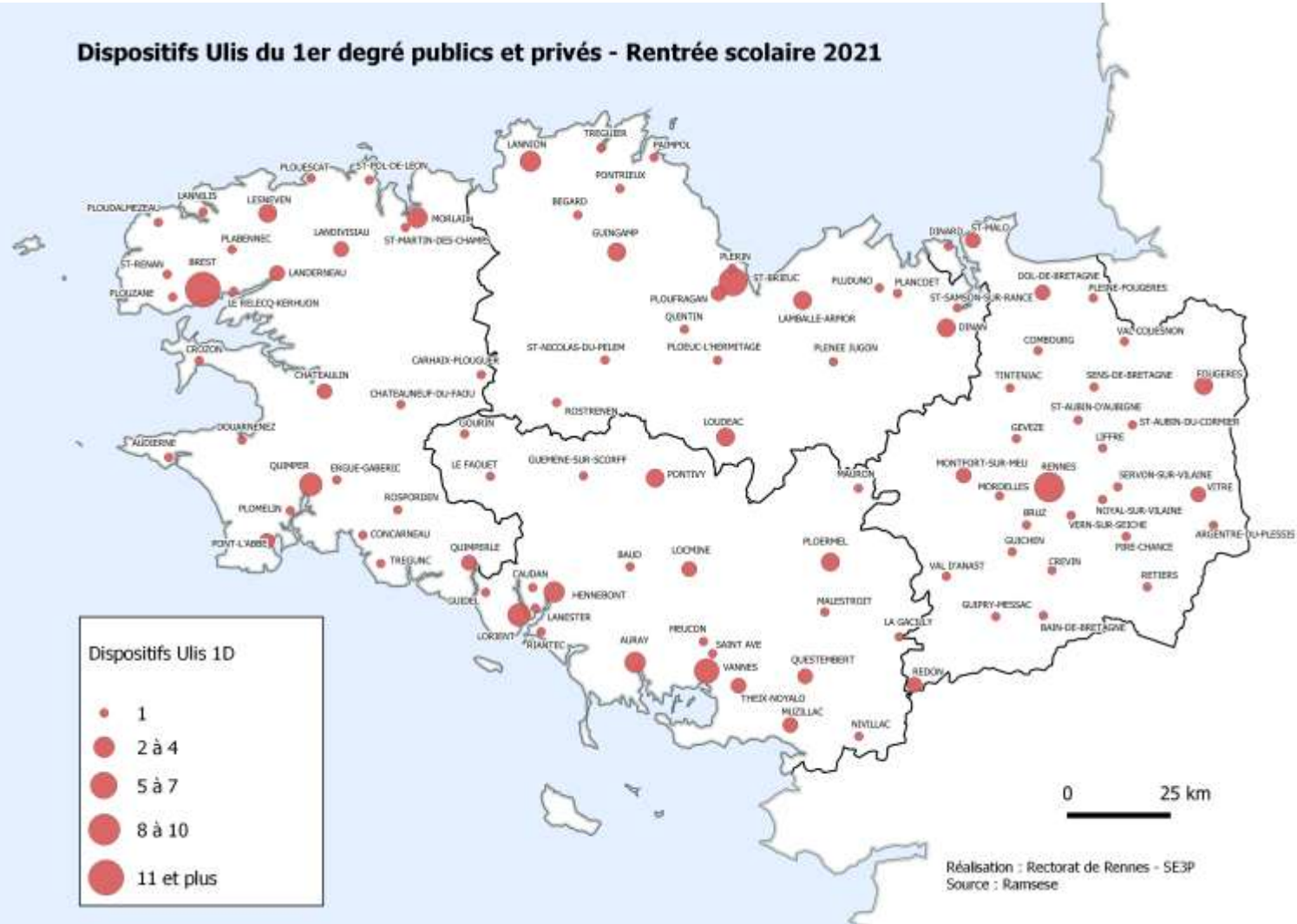
Des parcours de scolarisation en fonction du projet de vie

- Loi du 11 février 2005 : un parcours de formation favorisant l'insertion sociale et professionnelle pour tout élève en situation de handicap
- Accessibilité / Compensation  Autonomie
- La MDPH, un guichet unique pour toute demande de compensation
 - Aide humaine : AESH-i / AESH mutualisé
 - Matériel pédagogique adapté
 - Aménagement des conditions d'examens
 - Dispositifs inclusifs : ULIS
 - Prise en charge médico-sociale
- Des parcours diversifiés
 - Scolarisation individuelle
 - Scolarisation avec dispositif ULIS
 - Scolarisation en UE ou UEE

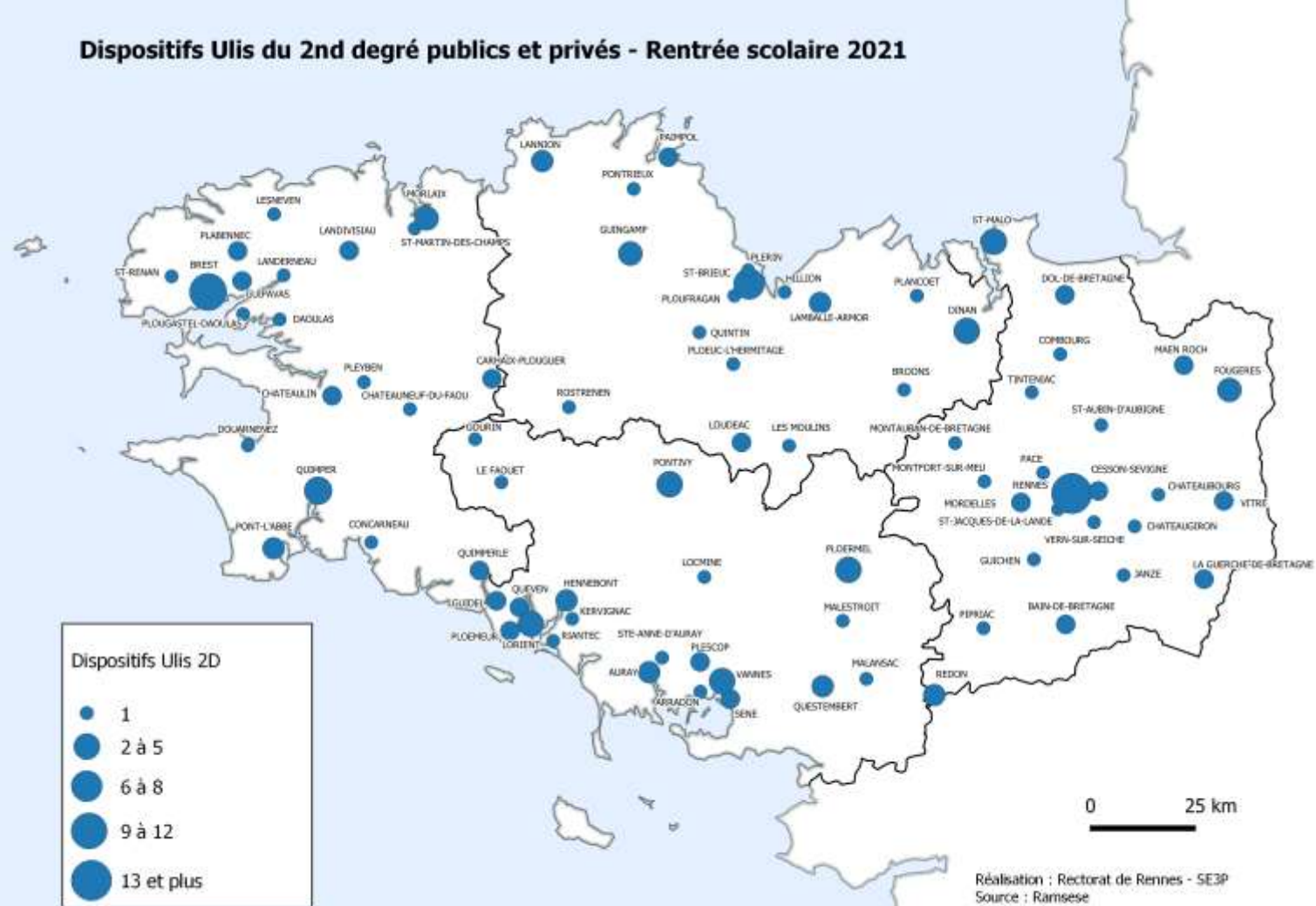
Les dispositifs

- + 10 ULIS à cette rentrée
 - 186 ULIS 1D
 - 196 ULIS 2D dont 25 ULIS LP
- + 145 ETP d'AESH
 - Taux de couverture : 86.6%
 - Recrutement en cours
- + 3UEMA, +1UEEA, +1DAR
 - 3 DAR, 12 UEMA, 2UEEA
- Les UEE

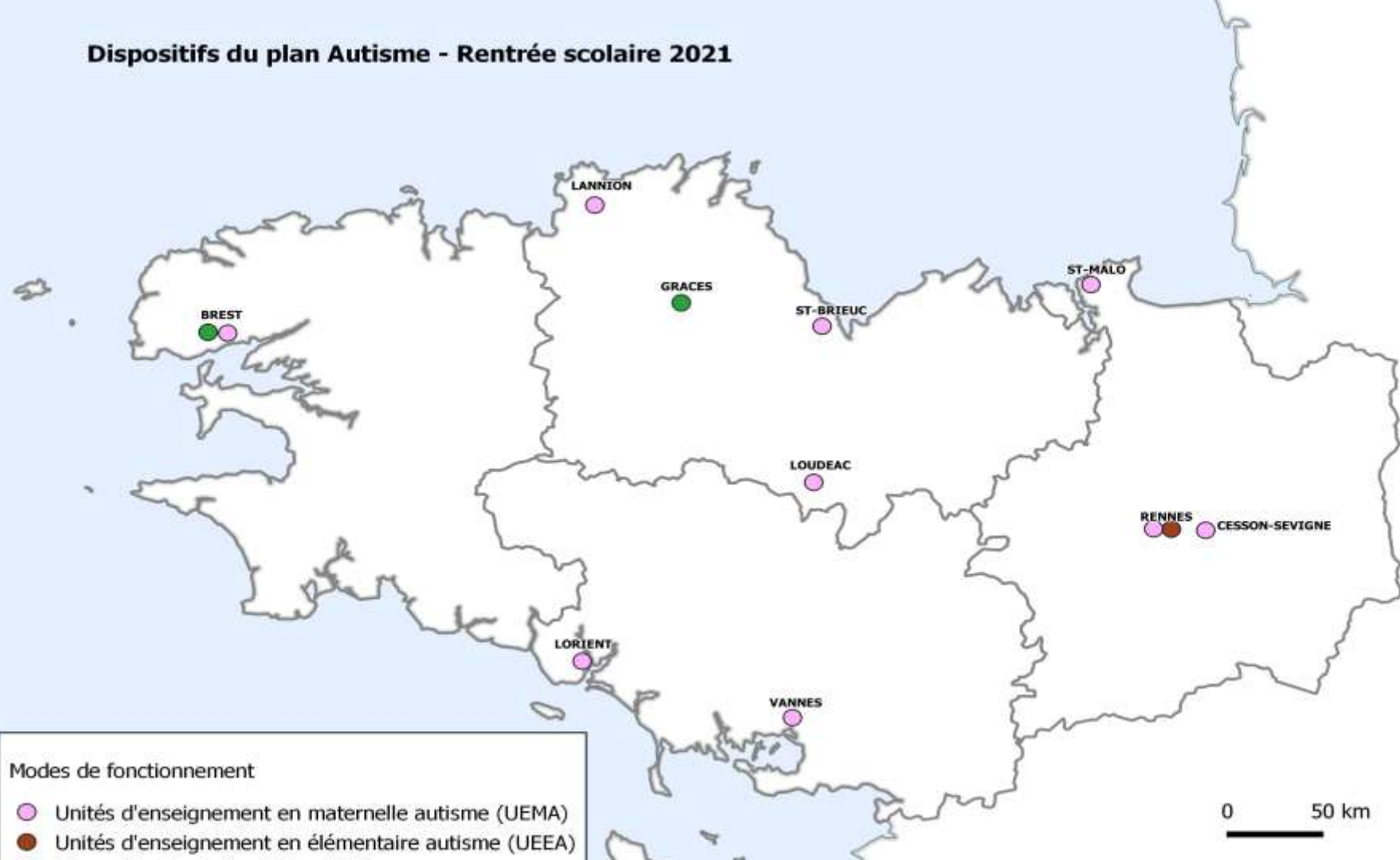
Dispositifs Ulis du 1er degré publics et privés - Rentrée scolaire 2021



Dispositifs Ulis du 2nd degré publics et privés - Rentrée scolaire 2021

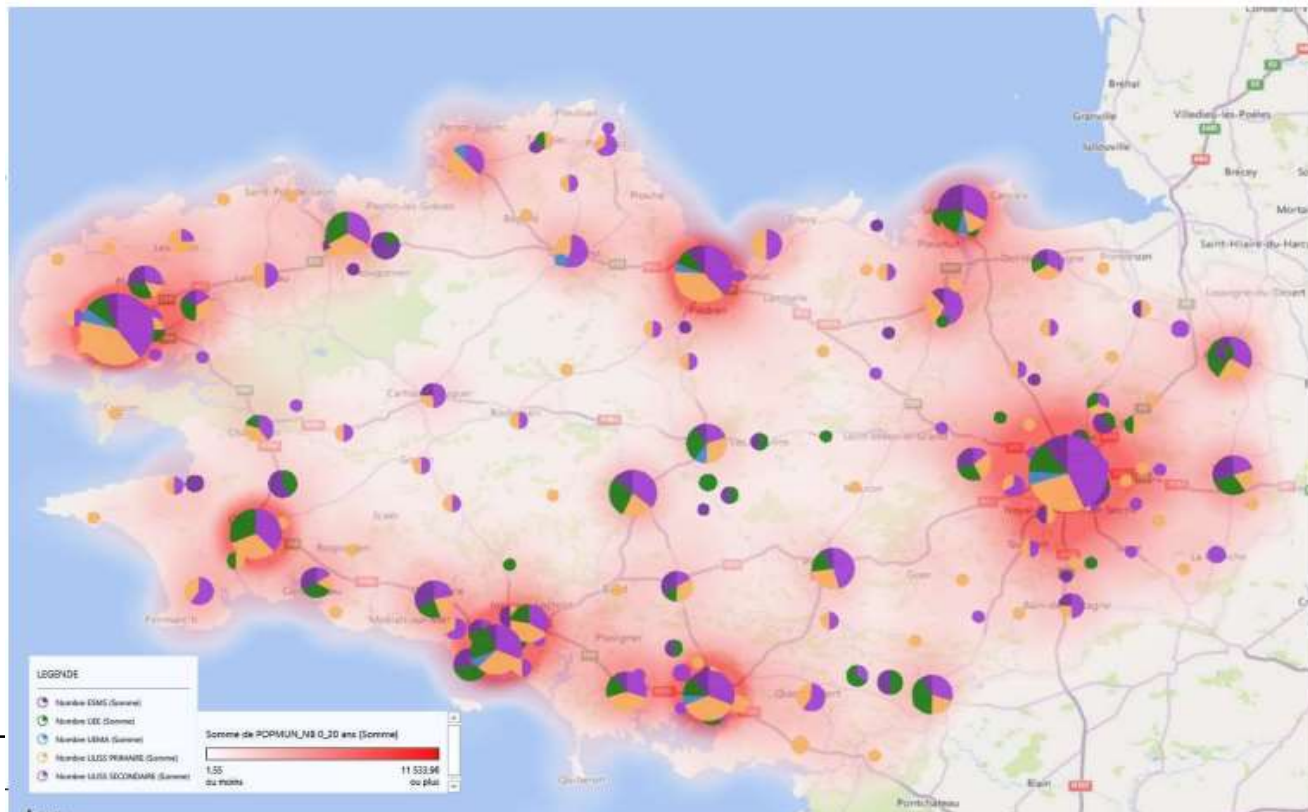


Dispositifs du plan Autisme - Rentrée scolaire 2021



Localisation des ULIS, UEE, UEMA et IME en Bretagne

Source : ARS Bretagne, 2021



Quels outils pour accompagner les parcours ?

- La plateforme Cap Ecole Inclusive pour améliorer la réponse aux besoins : observer / adapter

<https://youtu.be/JEk2BfZqOGc>

<https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive>

- Le livret de parcours inclusive
 - Le LPI est développé dans un SI Ecole inclusive qui comporte 3 briques
 - LPI : suivi des parcours et des adaptations
 - AGESH : gestion des ESH (lien LPI / AGESH pour 2023)
 - Incluscol : aménagement des conditions d'examens (lien LPI / INCLUSCOL en cours)

Principes directeurs



Articuler observation et propositions d'aménagements ou d'adaptations
(LPI et Cap école inclusive)

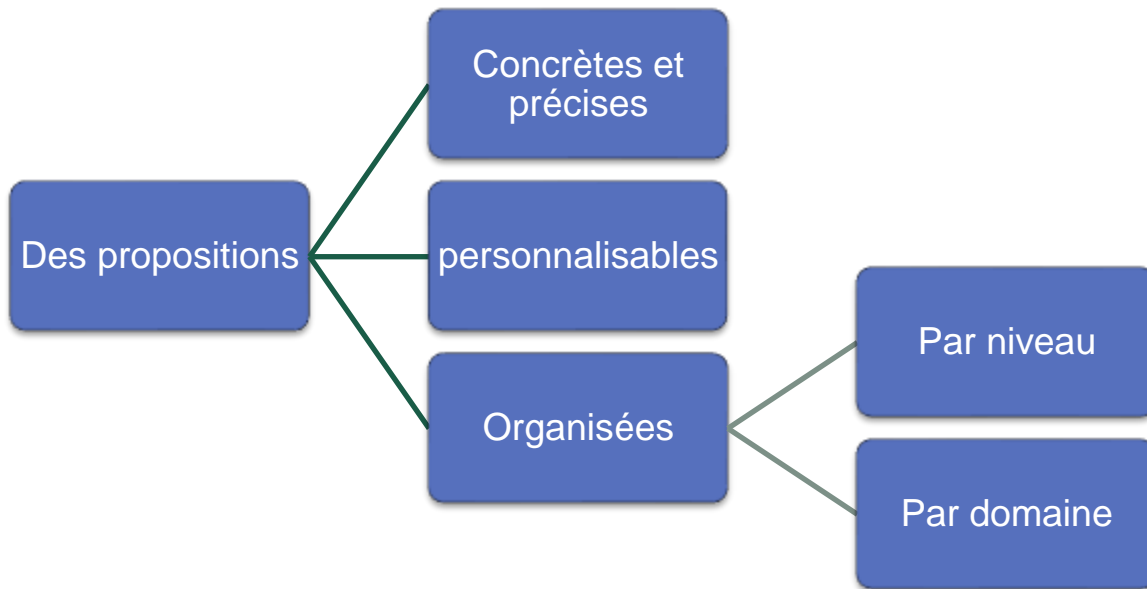


Des adaptations et aménagements compatibles avec l'exigence de la pratique de classe

CAP ECOLE INCLUSIVE

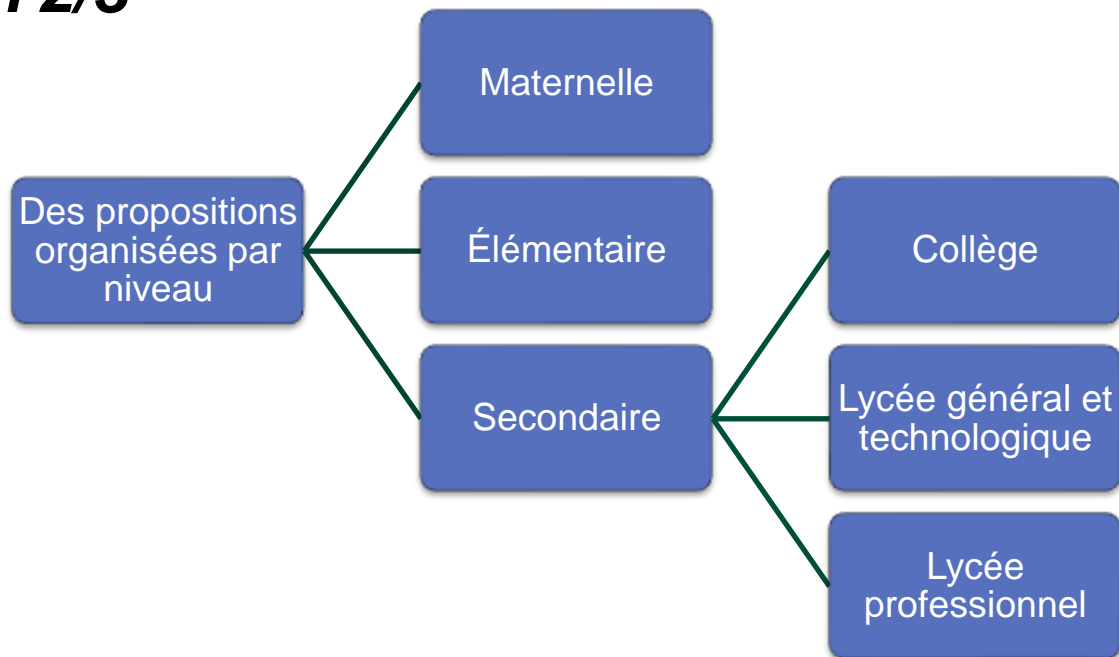
Banque d'aménagements et d'adaptations

Organisation 1/3



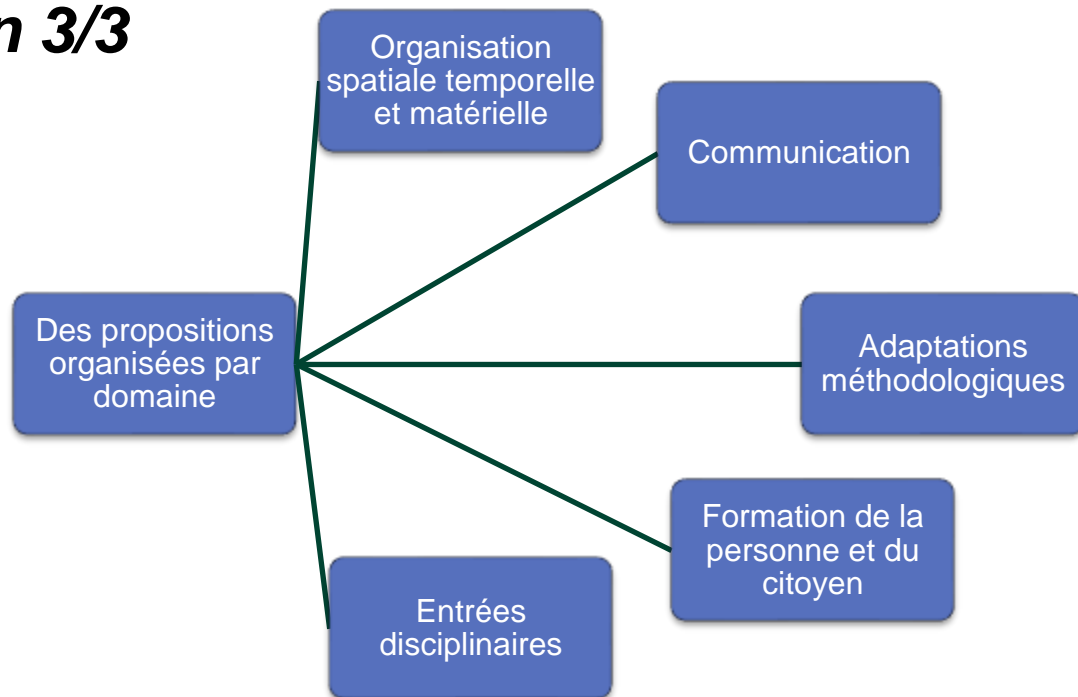
Banque d'aménagement et d'adaptation

Organisation 2/3



Banque d'aménagement et d'adaptation

Organisation 3/3



Quels documents disponibles dans le LPI ?

Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE)

Un plan d'actions individualisés mis en place pour les élèves qui :



Rencontrent **des difficultés** dans leur scolarité



Risquent de ne pas maîtriser toutes les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture à l'issue du cycle

Plan d'accompagnement personnalisé (PAP)

Un plan d'actions individualisés mis en place pour les élèves qui :



Connaissent des **difficultés scolaires durables** engendrées par un ou plusieurs **troubles des apprentissages**



Ont reçu un **avis médical favorable** d'un médecin de l'Education Nationale

Gevasco 1ère demande

Un document pour évaluer les besoins de PPS d'un élève :



A partir des principales informations sur la **situation** d'un élève

Projet personnalisé de scolarisation (PPS)

Un document qui a pour objectif de :



Synthétiser **les besoins des élèves** en situation de handicap

Document de mise en oeuvre du PPS (MOPPS)

Un document élaboré par l'enseignant pour:



Définir la mise en œuvre des préconisations du PPS dans la scolarité de l'élève

L'insertion professionnelle des ESH

- L'attestation de compétences
- ARPEJH : une convention avec le Rectorat pour accompagner les jeunes de 14 à 30 ans en situation de handicap dans leur orientation et leur parcours professionnel

Charlotte de Saint Leger, chargée de mission, référente académie de Rennes
charlotte.desaintleger@arpejeh.com 06 84 66 51 83

Enjeux et contexte de la convention

École inclusive : une convention signée entre Arpejeh et l'académie de Rennes pour favoriser les passerelles entre élèves en situation de handicap et professionnels.

Un vivier d'entreprises déjà membres d'Arpejeh et implantées en Bretagne et une volonté de développer le réseau d'entreprises locales et nationales

Permettre aux jeunes en situation de handicap de découvrir les métiers et d'avancer dans leur projet professionnel en ouvrant le champs des possibles.

Un travail conjoint Rectorat – ARS Bretagne

Renforcer la coopération entre l'Education nationale et le médico-social à tous les échelons, au plus près des besoins des élèves pour fluidifier les parcours, développer l'autonomie et la participation sociale :

- L'installation d'un comité de pilotage régional, en décembre 2021, ARS-rectorat-MDPH- associations gestionnaires des ESMS- associations d'usagers, avec l'appui du CREA, élaboration d'une feuille de route régionale avec pour objectifs :
 - étude et analyse des pratiques d'évaluation et d'orientation des MDPH
 - constitution d'un guide évaluation et orientation régional, en complémentarité des guides nationaux déjà existants
 - La poursuite du développement des dispositifs inclusifs (ULIS) dont les unités d'enseignement externalisées selon un schéma régional
 - La transformation de l'offre médico-sociale en prestation en milieu ouvert pour étendre les temps d'inclusion et aller vers des 113 PIAL renforcés, intégrant l'appui du médico-social
 - La mise en œuvre d'un observatoire de l'Ecole Inclusive par département
 - Une coordination des CDSEI
-

Comment améliorer le processus de coopération entre les acteurs ? A l'échelle de quel territoire, quels enjeux, quels objectifs ?

Des enjeux et des objectifs systémiques

Développer les PIAL pour permettre plus de souplesse et d'adaptation dans l'accompagnement.

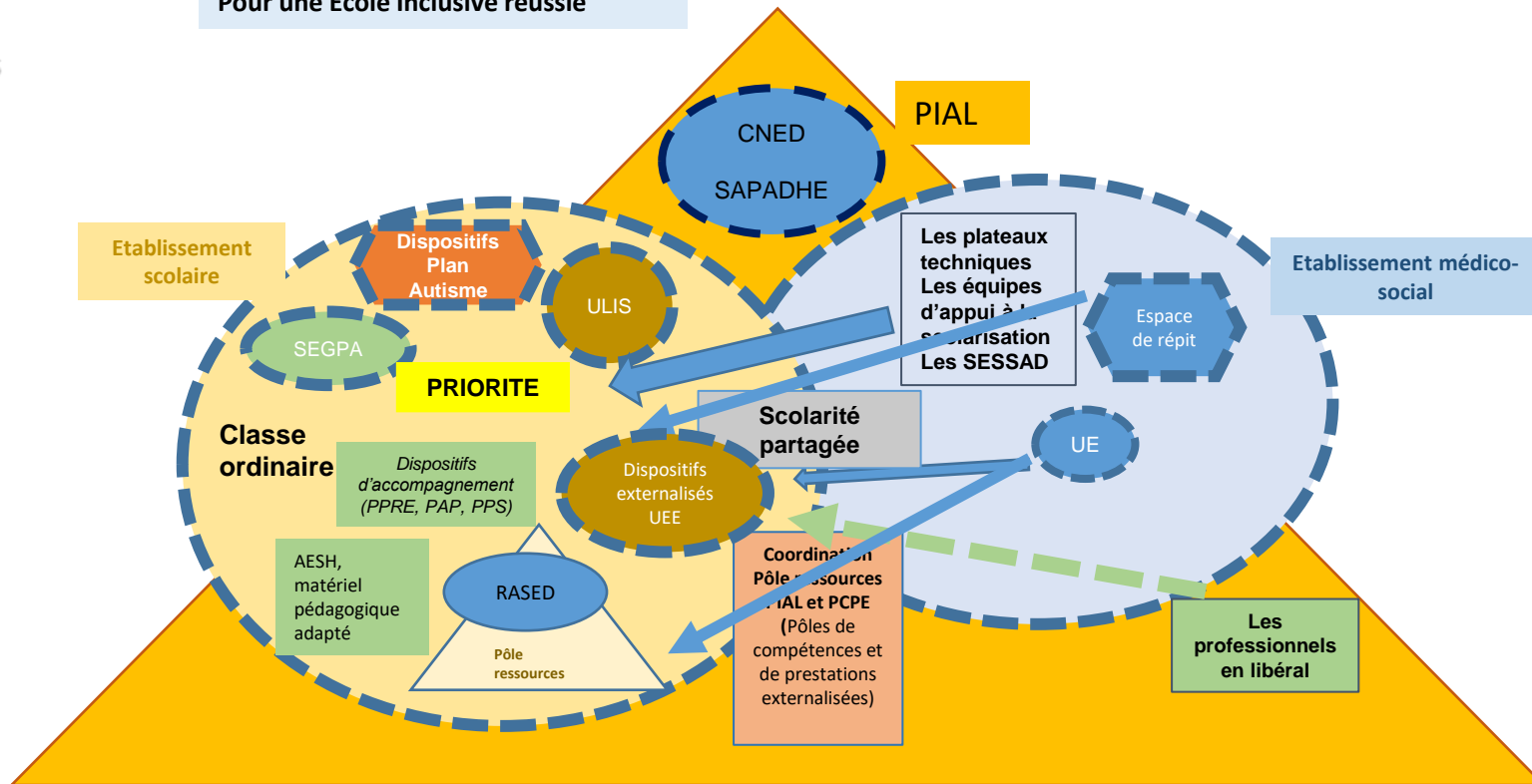
Passer d'une logique de compensation à une logique d'accessibilité.

Harmoniser les pratiques de notifications d'AESH en visant l'autonomie de l'enfant, en anticipant le désetayage.

S'appuyer sur les personnes ressources

Travailler dans une logique de parcours

Pour une Ecole Inclusive réussie



Passer de la compensation à chaque enfant perçu comme handicapé à l'accessibilité de l'environnement pouvant influencer sur la situation de handicap



ACADÉMIE DE RENNES

Liberté
Égalité
Fraternité